

Diagnostic du Projet Alimentaire Territorial (PAT) de Saint-Louis Agglomération

Cette note de synthèse reprend les principaux éléments de diagnostic du Projet Alimentaire Territorial de Saint-Louis Agglomération issus de plusieurs documents ressources.

Une agriculture structurante mais déconnectée de son territoire, faisant face à d'importantes évolutions

Le territoire de Saint-Louis Agglomération, bassin de consommation important avec plus de 84 000 habitants, comprend des zones urbaines denses (75 % de la population) et des zones rurales (63% de la surface). Il fait face à une forte dynamique économique qui se retranscrit par une forte pression foncière sur ses espaces agricoles. La Surface Agricole Utile (SAU) est actuellement de 12 700 ha environ. Cette pression a conduit à une diminution de la SAU de 3 000 ha entre 1970 et 2015, qui se poursuit à un rythme plus modéré actuellement.

Sur les 12 700 ha de SAU, on retrouve 2,7% de la surface en agriculture biologique, 7,47% de la surface en légumineuses et 12,61% en prairies permanentes. L'agriculture, bien que demeurant une activité forte et structurante pour le territoire, subit d'importantes transformations structurelles. La diminution du nombre d'exploitations (-30% entre 2010 et 2020) et du nombre de chefs d'exploitations (-21% entre 2010 et 2020) se poursuit, alors que la surface moyenne des exploitations augmente, passant de 33 ha (2010) à 40 ha (2020) en moyenne. Peu d'exploitants agricoles ont moins de 40 ans (14%) et de nombreux agriculteurs (23%) sont en âge de partir à la retraite en 2020.

L'importance du nombre de chefs d'exploitation en double activité (travail principal en Suisse), le contexte pédoclimatique et la très bonne organisation actuelle des filières (nombreuses usines de collectes et transformation le long du Rhin) expliquent et témoignent du poids favorable accordé aux cultures céréalières sur SLA. En effet, la part des céréales et oléagineux est passée de 40% en 1970 à 70% de la SAU en 2015. C'est particulièrement le cas sur le nord de l'Agglomération. Bien qu'en déclin, l'élevage bovin conserve une place importante sur le Sud-Ouest de l'Agglomération. Enfin, le maraichage est en déclin malgré une activité historique en plaine (Village-Neuf, Sierentz, ...).

Globalement, l'activité agricole est majoritairement orientée vers des filières longues de transformation et commercialisation, via des coopératives ou entreprises céréalières, oléagineuses et laitières, pour certaines implantées en Alsace, hors de l'Agglomération (ALSACE LAIT, CAC, ALPRO, ...). Cette organisation implique une forte dépendance aux fluctuations des marchés mondiaux. La part de l'agriculture nourricière et en circuit-court est relativement faible. En 2020, seulement 11,6% des producteurs sont impliqués dans les circuits-courts, ce qui est nettement inférieur à la moyenne du département du Haut-Rhin (21,7%).

En termes d'autonomie alimentaire, seule la filière céréales est largement excédentaire (200%) du fait de la présence importante de surfaces en grandes cultures (70% de la SAU pour rappel). La présence de betteraves sucrières apporte une autosuffisance théorique de 50% en sucre, la filière fruits quant à elle, assure une production proche de 30% de la consommation du territoire, un chiffre supérieur à la filière légumes (20%). Elles sont donc largement déficitaires par rapport aux besoins en termes de consommation sur le territoire. Sur les filières animales, les filières poules pondeuses et bovin lait sont toutes les deux présentes et représentent respectivement 60% et 40% des besoins alimentaires du territoire. Toutes les autres filières animales sont quant à elles largement déficitaires. Même si ces questions peuvent se poser à une échelle plus large en prenant en compte les territoires plus ruraux voisins (Sundgau), le potentiel de développement de filières vivrières en filière courte est réel.

Une agriculture face aux défis environnementaux et sociaux de son territoire

Un des enjeux principaux de l'agriculture sur le territoire de Saint-Louis Agglomération réside dans l'accompagnement de celle-ci pour la protection de la ressource en eau. En effet, plus de 20% des surfaces agricoles sont situées sur des périmètres de protection de captage. Des problèmes de qualité,

notamment liés aux nitrates et aux pesticides, sont identifiés sur certains points de captage. 4 captages sont classés prioritaires et des actions sont mises en œuvre dans la convention multi partenariale SENS, alors que ce sont 14 captages qui sont classés comme dégradés par le SDAGE. Sur les enjeux eau, la lutte contre les coulées d'eaux boueuses et contre les phénomènes érosifs, directement liés aux activités agricoles, constitue également un enjeu fort pour le territoire. Enfin, 5 % de la surface est irriguée en 2020, contre 3 % en 2010 ce qui illustre les effets du changement climatique sur les pratiques agricoles du territoire.

D'autres défis environnementaux sont présents sur l'agglomération en lien avec l'agriculture et l'alimentation. C'est le cas du programme local de prévention des déchets qui s'est fixé un objectif de réduction de moitié du gaspillage alimentaire à l'horizon 2025, en plus d'objectifs chiffrés en termes de kg/déchets/an et par habitants.

Un autre enjeu de l'agriculture réside dans la réponse à la demande en produits locaux des habitants. Si la consommation de produits locaux est élevée en Alsace, ce phénomène est encore renforcé sur le territoire par le pouvoir d'achat important des habitants de notre zone frontalière offrant ainsi de belles opportunités à développer ce marché, notamment dans les filières évoquées ci-dessus (maraichage, viande, ...).

Cependant, cette situation géographique, à proximité de la Suisse, présente également des effets délétères, car le coût de la vie y est plus élevé qu'ailleurs, renforçant les inégalités et la précarité alimentaire. En effet, si le revenu médian est de 32 100€, le taux de pauvreté y est de 10%. Plusieurs associations (Caritas, Les Restos du Cœur, ...) ainsi que les Centres Communaux d'Actions Sociales de certaines communes alertent sur une situation se dégradant pour les populations les plus précaires.

Cette attractivité du territoire, qui présente un solde migratoire positif et qui accueille régulièrement de « nouveaux ruraux » entraîne également une perte du lien entre la population et les exploitants agricoles. Cela peut occasionner des problématiques de conflits d'usage et un manque d'éducation de la population aux sujets alimentaires et agricoles, d'où l'importance de la sensibilisation et de la communication.

Le territoire attache aussi une attention particulière à la préservation de ses paysages. Ainsi, la préservation des vergers haute-tige et des prairies du territoire sont des enjeux majeurs.

En termes de santé, bien que la situation soit plus favorable qu'ailleurs dans le Haut-Rhin, le CLS a clairement identifié les problématiques suivantes sur le territoire : surpoids/obésité/diabète ; pathologies cardiovasculaires ; santé mentale. Celles-ci sont particulièrement liées aux habitudes de vie des usagers dont l'alimentation et l'activité physique.

En termes de restauration collective, il existe également des défis en matière d'approvisionnement. Sur SLA, ce sont les communes qui ont gardé la compétence du service de restauration scolaire. Certaines, comme la Ville de Saint-Louis, passent des marchés de service, d'autres délèguent la gestion du service à des associations (type Centre Socio-culturel, Maison de la Jeunesse et de la Culture, etc.) via une convention ou une délégation de service public (DSP).

Des enjeux alimentaires qui dépassent les frontières de l'Agglomération

Les sujets agricoles et alimentaires dépassent les frontières de Saint-Louis Agglomération. Ainsi, une démarche collective inter-PAT avec les collectivités du Sud Alsace (Pays du Sundgau, Mulhouse Alsace Agglomération et Pays Thur-Doller) a été engagée. Le but est notamment d'associer des territoires urbains (M2A et SLA), comme bassins de consommation, avec des territoires plus ruraux (PETR Sundgau et Thur-Doller) comme bassins de production.

Des partenariats restent à développer dans des démarches transfrontalières avec les voisins suisses et allemands.